AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-4-78425063

n° 111 - 26 Avril 1978



PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30 (Postes 426 et 427)

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

VIGNE

MILDIOU.- En raison de l'importance des attaques en 1977 et des conditions récentes favorables à une maturation rapide des germes, il y aura lieu, du moins dans les vignobles où la maladie a été la plus virulente en 1977 (moitié ouest de la Circonscription en particulier) d'appliquer un *traitement généralisé* dès *après le stade "2 feuilles"* (ou stade E de Baggiolini) ou dès réception dans les régions précoces où ce stade est dépassé.

Dans les vignobles où le mildiou a été peu virulent l'an dernier, ce premier traitement généralisé se situera dès l'apparition des premiers foyers.

BLACK-ROT.- Dans la plupart des secteurs contaminés, la maladie étant pratiquement en sommeil depuis une quinzaine d'années, on se contentera d'utiliser contre le mildiou un produit également efficace contre le black-rot.

Dans le sud-ouest de l'Ardèche où cette maladie parait en recrudescence, la même solution pourra être adoptée du fait de l'urgence comparable des deux traitements.

CONCOURS DE DETECTION DES MALADIES DE LA VIGNE

Comme chaque année, nous organisons entre nos abonnés comme de toute personne qui pourraient avoir connaissance de ce texte un concours de détection des maladies de la vigne (mildiou, black-rot, brenner, botrytis, maladie d'Oléron, etc...).

Les manifestations sur feuilles étant les plus aisées à identifier et surtout permettant un envoi facile, ce sont essentiellement des échantillons de feuilles que les concurrents devront envoyer à l'adresse de la Station en précisant :

- *nom, prénom et adresse postale complète* de la personne ayant récolté l'échantillon
- *commune et lieu-dit* de cette récolte
- *caractères agronomiques du lieu* : nature et degré d'humidité du sol, altitude, exposition, etc...

Seront récompensés par *abonnement gratuit pour l'année 1979* au bulletin "Avertissements Agricoles" et à "Phytoma" :

- Le premier envoi de chaque commune comprise dans une zone d'appellation (AOC ou VDQS)
- Les trois premiers envois en provenance de communes différentes à l'intérieur de chaque région de notre nomenclature.

ARBRES FRUITIERS et PETITS FRUITS

TAVELURES.-

- *SUR POIRIER*.- La *couverture* fongicide devra être assurée de façon *continue*, principalement dans les tout *prochains jours* d'une part, et d'autre part dans les jours précédant le *10 mai*, date à partir de laquelle devraient apparaître les premières taches.

- *SUR POMMIER*.- *Maintenir* la *protection* dans les vergers où les premiers traitements ont déjà été conseillés.

- En raison de l'arrivée rapide à maturité des ascospores dans les régions exclues par le précédent bulletin, le premier *traitement* devra être *étendu* à ces mêmes régions *dès réception*.

P.306

BACTERIOSE DU NOYER.-

Nous rappelons que le premier *traitement* doit se situer à *moitié* du *développement* des *chatons* et la protection doit ensuite rester assurée jusqu'à une date qui sera fixée ultérieurement.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER.-

Généraliser le premier traitement et le **renouveler** dans les régions précoces.

OIDIUM SUR CASSISSIER.-

Les conditions climatiques favorables à l'oïdium,(mois de mai chaud et assez humide) risquent de se présenter assez rapidement de sorte que la protection devra être établie *dès réception.*

On utilisera une des formules suivantes :

- Bénomyl à 30 gr/hl de mat. act.
- Bupirimate à 37,5 gr/hl de m. a. (Nimrod)
- Carbendazime à 30 gr/hl de m. a. (Bavistine)
- Dinocap à 25 gr/hl de m. a. + mouillant (Karathane, Crotothane, Sovicap, Capoid 25)
- Ditalimfos à 50 gr/hl de m. a. (Laptran, Plondrel)
- Méthylthiophanate à 70 gr/hl de m. a.
- Triforine à 33,5 gr/hl de m. a. (Funginex, Saprol).

PSYLLE DU POIRIER.-

Si toutefois il est justifié par l'évolution des populations, le prochain traitement sera effectué à l'aide d'*Amitraz,* de *Fenvalérate* ou de *Permethrine.*

Lors d'éventuels traitements ultérieurs au cours du mois de mai, on devra impérativement utiliser un autre produit de la liste publiée par le bulletin n° 110.

CLIMATOLOGIE

(Commentaire du tableau du bulletin n° 109)

L'Hiver 1977-78 (Décembre, Janvier, Février)

Encore un hiver clément, le 5e depuis 1971, mais aucun élément ne présente de caractère excessif :

- excédent de température assez uniforme, un peu plus important en décembre. Du moins jusqu'à mi-février, l'évolution des températures est inverse de celle de l'an dernier où les seules périodes un peu froides se situaient en décembre avec un réchauffement de plus en plus marqué à partir de mi-janvier, alors qu'en 1978, l'apogée de l'hiver se situe nettement à mi-février.

- Précipitations fréquentes et assez abondantes, à mi-chemin entre la moyenne et le record. Chutes de neige particulièrement abondantes à basse altitude du 9 au 11 février : de 15 à 55 cm.

- Insolation médiocre, malgré l'excédent de décembre (+50 %) largement compensé par le fort déficit de février.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire,
"Rhône-Alpes",

R. GIREAU.

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD.